

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Lancement de projet : Un plan de restauration écologique de la rivière du Bois-Blanc

Ville Saint-Gabriel, le 25 novembre 2021. L'Association de la gestion intégrée de la rivière de Maskinongé (AGIR Maskinongé) a reçu un financement de presque 45 000 \$ du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), via le Programme Affluents Maritime coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime provinciale. Cet investissement permettra de réaliser le projet « Restauration écologique de la rivière du Bois-Blanc » au courant de l'année 2021-2022. Ce projet constitue la première phase d'un projet de restauration qui permettra la diminution des charges sédimentaires qui se rendent au fleuve Saint-Laurent et de rétablir la qualité des habitats aquatiques et riverains.

Le Bois-Blanc, un affluent important du fleuve Saint-Laurent

La rivière du Bois-Blanc est située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent qui traverse les municipalités de Maskinongé et Saint-Justin. Son bassin versant de 2 865 ha est majoritairement composé de terres agricoles (80 %).

Lorsque la rivière s'écoule en zone agricole, elle se charge rapidement en nutriments et en sédiments ce qui s'avère problématique, entre autres, pour la qualité de l'eau et la qualité des habitats fauniques. Les sédiments sont transportés jusqu'au lac Saint-Pierre où ils provoquent de l'envasement ainsi qu'une dégradation de l'habitat du poisson. Outre les impacts écologiques des sédiments, ceux-ci contribuent à réduire les possibilités de navigation dans les chenaux des îles de Berthier.



En effet, des analyses d'eau réalisées en 2017 révèlent que les concentrations en phosphore et en matière en suspension atteignaient 230 mg/L près de l'embouchure. De plus, le critère de protection de la vie aquatique était généralement dépassé en raison d'une concentration élevée de matières en suspension. Cette dégradation marquée de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques s'explique en partie par le fait que la rivière a été redressée dans sa section agricole et de l'absence de bandes riveraines. Les talus abrupts accentuent l'érosion naturelle et contribuent au déséquilibre géomorphologique des sections redressées.

Des retombées socio-économiques et environnementales

Le projet de restauration écologique de la rivière du Bois-Blanc consiste en un projet d'élaboration d'un plan de restauration et d'acquisition de connaissances dans le but de réaliser, dans un deuxième temps, des interventions sur la rivière. Les travaux devront permettre le rétablissement d'un espace fonctionnel de la rivière en diminuant l'érosion des berges, tout en restant compatible avec les activités agricoles. La diminution de cette érosion réduira ainsi la charge sédimentaire qui se déverse dans le fleuve Saint-Laurent, tout en restaurant des habitats fauniques. Ceci permettra de regagner des usages du Saint-Laurent, notamment les activités de pêche sportive et commerciale ainsi que la navigation.

Une démarche mobilisatrice qui se poursuit

Ce projet s'inscrit en complémentarité avec le projet agroenvironnemental du bassin versant de la rivière du Bois-Blanc actuellement coordonné par AGIR Maskinongé depuis 2017. Lors de discussions dans le cadre de ce projet, les entreprises agricoles situées le long de la rivière du Bois-Blanc ont mentionné leur intérêt à améliorer le littoral et les rives. Des ententes de principe à l'exécution de travaux sur des terres privées ont déjà été signées par les cinq entreprises agricoles possédant des terres le long du tronçon ciblé. Nous avons rassemblé une équipe d'experts pour définir la dynamique fluviale, ainsi que pour caractériser les sols et les dépôts de surface, la flore aquatique et riveraine et la dynamique des écosystèmes aquatiques. Lors des rencontres de concertation qui se dérouleront cet hiver, agriculteurs et experts identifieront les types d'aménagements à mettre en place afin de répondre aux besoins de tous les acteurs concernés.





Les principaux partenaires du projet



Les partenaires financiers



— 30 —

À propos de l'Association de la gestion intégrée de la rivière de Maskinongé (AGIR Maskinongé)

Fondée en 2004, l'organisme compte plus de 15 ans d'expérience dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eau, de la planification stratégique, de la consultation publique et de la concertation, de la géomatique appliquée à l'environnement ainsi que la rédaction et de la mise en œuvre d'aide à la décision. Voici quelques-uns de nos domaines d'expertise : caractérisation environnementale, gestion des eaux de ruissellement, inventaire faunique et floristique, suivi de la qualité de l'eau.

À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

À propos du ROBVQ



Les organismes de bassins versants (OBV) sont mandatés par le gouvernement en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. En concertation avec les acteurs de l'eau de leur territoire, ils élaborent et assurent le suivi d'un plan directeur de l'eau. Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) représente 40 organismes de bassins versants établis sur l'ensemble du Québec méridional regroupant quelque 900 acteurs de l'eau.

À propos d'Avantage Saint-Laurent

Lancée en 2021, Avantage Saint-Laurent est la nouvelle vision maritime du gouvernement du Québec. Elle s'articule autour de trois orientations soit celle de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, d'assurer sur le fleuve, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes et d'offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.

Pour information :

Frédéric Olivier Brisson
Coordonnateur des programmes et
de l'administration
ROBVQ
(418) 800-1144 poste 2
frederic-olivier@robvq.qc.ca

Marion Carrier
Coordonnatrice du Plan directeur de l'eau
AGIR Maskinongé
(450) 752-4868 poste 223
marion.carrier@agirmaskinonge.com